

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- **Justificatifs de ressources du dernier mois pour l'ensemble des personnes vivants au foyer :**
  - Bulletin de salaire
  - Attestation de paiement Pôle Emploi
  - Attestation de pension(s), retraite(s), rentes
  - Indemnités journalières
  - Allocations CAF (allocations familiales, AAH, AEEH, aide au logement...)
  - Ressources immobilières
  - Autres revenus
- **Justificatifs de charges du dernier mois pour l'ensemble des personnes vivants au foyer :**
  - Loyer / Charges
  - Echancier des crédits en cours (habitation, automobile, consommation...)
  - Factures eau / électricité /gaz
  - Facture téléphone
  - Assurance habitation/automobile/assurance vie, obsèques...
  - Frais de scolarité
  - Derniers impôts : taxe d'habitation/taxe foncière/ impôts sur le revenu
- Devis de remboursement de la sécurité sociale et de la mutuelle pour la demande concernée (avec le montant accordé)
- Accord de toutes les aides déjà versées ou en cours d'étude (CCAS, caisse de retraite, assurance, comité d'entreprise, ANAH, AGEFIPH, FIPHFP, bailleur...) pour la demande concernée
- Relevé d'identité bancaire